

Vendredi, 2 Janvier 1880.

SOMMAIRE

NOTRE SECONDE ANNEE. NOS TERRES DE PHOSPHATE. ASSOCIATION DES COMMIS-Voyageurs. ECHOS DU JOUR. CHANSON. LE NOUVEL AN. PETITE CHRONIQUE. CORRESPONDANCE. SERVICE TELEGRAPHIQUE. LETTRES DE BUCKINGHAM. A TRAVERS OTTAWA. MARCHÉS D'OTTAWA. MARCHÉS ÉTRANGERS. FUGILLET N. - LE GOUVERNEUR: Recul de Naylor.

NOTRE SECONDE ANNEE

Notre journal commence aujourd'hui sa seconde année. Il a reçu sa bonne part de souhaits à l'occasion du nouvel an, et il espère qu'ils se réaliseront tous. Il croit avoir accompli, jusqu'à présent, les principales parties de son programme, mais le temps seul pourra lui permettre de donner tous les résultats que l'on a droit d'en attendre.

On le sait, l'établissement d'un journal demande toujours de grands sacrifices; aussi, nous avons lieu de compter que nos amis feront tout en leur pouvoir pour rendre la tâche difficile que nous avons entreprise la moins onéreuse possible. La publication d'un organe français à Ottawa est une nécessité nationale, et tous ceux qui peuvent contribuer à son succès doivent le faire par tous les moyens à leur disposition.

L'année qui commence nous offre l'occasion de rappeler à nos lecteurs que l'abonnement de notre première année de publication est expiré, et qu'ils ne sauraient mieux nous manifester leurs sympathies qu'en nous envoyant sans tarder, le montant qu'ils peuvent devoir. L'invitation s'étend également à nos abonnés d'Ottawa et de Hull. Ces contributions forment une somme comparative minime pour chaque abonné, tandis que, réunies elles constituent un montant considérable qui doit être la principale source de revenu d'un établissement de ce genre.

Nous ne terminerons pas sans remercier vivement nos nombreux et habiles collaborateurs, tant d'ici que des Etats-Unis, qui nous ont permis de publier jusqu'à présent un journal français composé de matières d'une grande variété et presque exclusivement originales. Leur concours nous est infiniment précieux, et il nous est agréable de pouvoir annoncer à nos lecteurs qu'il nous est également acquis pour l'avenir.

NOS TERRES A PHOSPHATE

On a longuement décrit les gisements de phosphate de chaux qui existent sur plusieurs points du Canada. On a énuméré les qualités de ce minéral, comme engrais, et démontré le parti qu'en pourraient tirer nos cultivateurs pour rendre la fertilité à leurs terres épuisées. On sait que, sauf de rares exceptions, le cultivateur canadien ne pratique aucunement le système de la rotation des récoltes. Il s'en suit que les terres les plus fertiles s'épuisent en peu d'années.

Les phosphates canadiens ont beaucoup attiré l'attention des agriculteurs en Europe où l'on se préoccupe actuellement de trouver un moyen économique pour les transformer en superphosphates, plus faciles à broyer et que l'on peut immédiatement utiliser, avec des résultats prodigieux de fertilisation.

Nous nous bornerons ici à dire quelques mots des terres à phosphate du comté d'Ottawa. Sur la rivière Ottawa, elles présentent un front de 30 milles de longueur et s'étendent, d'après les rapports de la Commission géologique, à 96 milles vers le nord. Ce district minier se subdivise comme suit:

1o La section la plus occidentale, celle de la Gatineau, comprenant les townships de Hull, Wakefield et une partie du township de Portland.

2o La section de Templeton.

3o La section de Buckingham, à l'est.

MM. Haycock commencent à extraire du phosphate dans le township de Hull, en 1876, et vendirent bientôt leurs intérêts à des capitalistes anglais, réunis en société sous la désignation de "Canadian Phosphate Company". Cette compagnie a continué ses opérations jusqu'au mois d'octobre dernier, époque à laquelle on dut les suspendre. Mais nul doute qu'elles reprendront d'un moment à l'autre.

Dans la même section, MM. Main, Gow, Stewart et Williams ont aussi commencé à extraire du phosphate, et espèrent réussir.

Dans les townships de Templeton et Wakefield, la richesse des gisements de phosphate ne saurait être mise en doute, et M. J. A. Gemmill exploite, sur le quatrième rang du township de Wakefield, une couche magnifique de ce minéral où il emploie un grand nombre d'hommes.

Encore une nouvelle industrie que nous sommes heureux de voir poindre et qui, grâce à un tarif judicieux et de sages règlements concernant les terres à phosphate ne manquera pas de se développer. Nous sommes sûr que le gouvernement fédéral et celui de Québec ne manqueront pas d'y donner leur attention.

ASSOCIATION DES COMMIS-Voyageurs

Les commis-voyageurs qui représentent les grandes manufactures et autres grands intérêts commerciaux et industriels, en Canada et sur tout le continent américain, n'ont aucun trait de ressemblance avec le personnage de comédie que l'on a représenté et ridiculisé, sous cette désignation, dans tous les théâtres du monde. Ils forment, chez nous, une association bien organisée et influente qui, chaque année, tient une réunion à Montréal. Cette réunion se termine, généralement par un grand banquet, donné pour 1879, le 27 du mois dernier, à l'hôtel Windsor, dans notre métropole commerciale. Les principaux représentants du commerce, de l'industrie et de la politique tiennent à y assister, et les discours prononcés, en pareille occasion, méritent qu'on les mentionne. Ils contiennent les opinions d'hommes pratiques et l'on y trouve d'utiles enseignements.

Mentionnons ici quelques faits cités par le colonel J. Q. Smith, consul général des Etats-Unis en Canada, M. Lyman, président et M. Patterson, secrétaire de la Chambre de commerce et, enfin, M. Thos. White, M.P.

M. John Quincy Smith est grand admirateur de son pays et ce n'est pas nous qui lui en ferons un reproche. Il cite le fait consolant que la valeur des produits de la dernière récolte aux Etats-Unis, représente 2,500 millions de dollars; en y ajoutant la valeur des produits des mines d'or et d'argent, de houille et de pétrole, on arrive à un total de 5,000 millions de dollars. Les capitaux engagés, à différents titres, dans le commerce de nos voisins, représentent le chiffre énorme de 40 millions de dollars, pour une population qui n'excède pas 50 millions d'âmes.

Comme président de la Chambre de commerce de Montréal, M. Lyman rappelle les services rendus, depuis 1828, par cette association. Il n'est pas en faveur d'une union commerciale (Zollverein) entre les Etats-Unis et le Canada; mais il croit que nous, Canadiens, pouvons parfaitement réussir sans cela, en développant nos manufactures, autrement dit, en imitant le millionnaire proverbial de Chicago: "En nous occupant de nos affaires." Il fait un grand éloge des agents de commerce canadiens. Ce dernier venant d'un homme aussi haut placé dans le commerce et d'une aussi longue expérience que M. Lyman, a un grand poids et mérite d'être consigné.

M. Patterson, secrétaire de la Chambre de commerce, se livre à des calculs intéressants en réponse au discours du consul américain. Parlant de la "zone fertile" du nord-ouest canadien, il dit que, d'après un rapport récent de M. Taylor, consul des Etats-Unis à Winnipeg, cette zone offre 600,000 acres des plus belles terres arables. Si les deux tiers seulement de cette zone étaient en culture et produisaient le blé très modeste de 15 minots de blé par acre, une seule récolte donnerait 3,700,000,000 de minots, c'est-à-dire le double de la récolte des Etats-Unis en 1877. C'est donc vers cette région que nous devons faire tous nos efforts pour diriger l'émigration.

M. Thomas White, M.P., dans un discours fort heureux, démontre comment nous allons chercher à l'étranger, une foule de produits et d'articles—jusqu'à des livres d'écoles—que nous avons ici. Il veut, en un mot, que nous rivalisions avec les américains, dans une émulation amicale qui devra tourner à l'avantage des deux pays. Il a visité le nord-ouest canadien, tout dernièrement. A mesure que le gouvernement canadien réalisera ses grands projets de chemins de fer dans cette région,—réalisés déjà commencent sous les plus heureux auspices,—le nord-ouest deviendra une des régions les plus productives du monde.

Comme on le voit, par l'aperçu qui précède, ce ne sont pas des histoires en l'air qu'on raconte aux diners de MM. les commis-voyageurs, et, puisque c'est l'époque des souhaits, nous exprimerons, en terminant, le vœu sincère que cette association demeure aussi florissante qu'elle est utile.

ECHOS DU JOUR

Le Nouveau-Monde nous arrive ce matin avec une nouvelle toilette qui lui va parfaitement.

L'honorable M. Baby a accepté l'invitation d'assister au dîner qui sera donné, jeudi prochain, à Montréal à l'honorable M. Chapleau.

On mande de Québec que les affaires municipales vont de mal en pis, et qu'il est rumeur que, dans quelques jours, des révélations étonnantes seront faites.

On mande de Londres que la température y est très-douce. A Paris, le dégel a commencé après trente-deux jours de froid, pendant lesquels le thermomètre est descendu à 8° au-dessous de zéro.

Un correspondant de Berlin se dit autorisé à contredire la rumeur qu'il est question de renouveler la triple alliance entre les empereurs d'Allemagne, de Russie et d'Autriche. Il ne saurait qu'il soit question de faire des changements au tarif protecteur.

Nous regrettons d'apprendre que M. Gérin Lajoie—l'auteur de Jean Rivard—est atteint d'une paralysie extrêmement grave qui menace d'entraîner une tournure critique. Espérons pourtant que la vie de ce bon citoyen nous sera conservée.

La législature d'Ontario se réunit le 7 janvier. Le même jour, les ministres doivent donner un grand dîner à leur partisans. Que va dire l'Éclair de ces agapes réformistes, lui qui reprochait aux conservateurs d'offrir des diners à leurs chefs dans le temps où l'abandonne ne règne pas?

Les dépêches de Manitoba ne laissent aucun doute sur l'élection de M. Royal, par une majorité qu'il est difficile de préciser. M. Royal ne tardera pas à devenir l'un des membres les plus utiles de la Chambre des Communes, à cause de son expérience parlementaire, de son talent de débattre et de ses connaissances étendues sur le Nord-Ouest—qui fera l'objet, à l'avenir, d'une bonne partie de notre législation et des débats au parlement fédéral.

Le Courrier de Montréal nous informe qu'à une assemblée de la société de colonisation du diocèse de Montréal, tenue à l'évêché le 21 courant, il a été voté une somme de cinq cents dollars pour la construction d'une chapelle, dans le canton d'Howard, du même genre que celle que la société fait présentement élever dans le canton Joly. La moitié de la somme est mise à la disposition de M. l'abbé Jodoin, curé de Saint-Sauveur, qui s'est adressé à la société pour obtenir la construction de cette chapelle.

Le Saint-Père vient de signer un rescrit par lequel il accorde 300 jours d'indulgence à tous les fidèles qui, au moins cent fois de cœur, réciteront avant d'entreprendre un travail ou une lecture, la prière suivante: "Accordez nous, nous vous en supplions, ô Dieu de miséricorde, de désirer avec ardeur ce qui vous est agréable, et de rechercher avec prudence, de le reconnaître en vérité et de l'accomplir dans la perfection, pour la louange et la gloire de votre nom. Ainsi soit-il." Cette prière a été composée par saint Thomas d'Aquin, qui la récitait chaque jour à genoux.

Il vient de se former à Amherst, Nouvelle-Ecosse, une compagnie pour l'exportation du bétail et de la viande fraîche en Angleterre. Cette compagnie a un capital de \$5,000 et expédiera, dans le cours du présent mois, 400 quartiers de bœuf. On se propose d'établir une compagnie du même genre à Sackville, Nouveau-Brunswick. Le Times, de Moncton, fait observer que les frais de chargement sont moindres à Halifax qu'à Portland et que les marchands de bestiaux peuvent profiter de la voie ferrée canadienne, pendant tout l'hiver.

Le ministre de la marine et des pêcheries vient d'adresser aux agents des pêcheries, dans les provinces d'Ontario et de Québec, une circulaire par laquelle il les invite à user de leur influence pour faire observer les lois de chasse, dans ces deux provinces, laissant, au gouvernement fédéral, le soin de faire appliquer les lois de pêche. A cette fin, les agents sont invités à répandre le texte des lois de chasse, afficher des avis de la date de fermeture et de clôture, etc. La circulaire mentionne particulièrement les oiseaux insectivores dont bien des personnes ne semblent pas

apprécier entièrement l'utilité. Ce sont là de sages instructions que chacun s'empresse de suivre, nous en avons l'espoir.

Notre correspondant, Un Hectare, nous prie de dire qu'on a omis le mot "coûteux" dans la liste qu'il a citée des personnes déqualifiées comme membres d'un conseil municipal, telles que mentionnées dans la clause 74 de l'acte municipal. La clause en question doit se lire comme suit:

"Tout juge d'une cour civile, greffier ou gardien d'une maison de correction, huissier, notaire, trésorier, grand constable d'une municipalité, huissier d'une cour de division, avocat de la couronne, greffier de la cour de comté, greffier de la paix, hôtelier, restaurateur, ou quelconque autres personnes ou sociétés, qui, en vertu de leur profession ou de leur position, ont un intérêt dans une affaire, ou qui sont membres d'un conseil d'une corporation municipale."

Les Etats-Unis vont procéder, en 1880 à leur dixième recensement. C'est M. Walker qui sera, cette fois encore, chargé de cette opération. Le recensement sera fait le 1er juin 1880, et comprendra la population en tenant compte, pour chaque habitant de l'âge, du sexe, de la couleur, de la nationalité, de l'occupation, du degré d'instruction, de la religion, etc. Il comprendra, en outre, des statistiques ayant trait à l'agriculture, à l'industrie, aux mines, aux pêcheries, aux écoles publiques, aux impôts, à la moralité, à la mortalité, pour l'année économique finissant le 1er juin 1880.

CHANSON

Du Porteur du Canada pour le 1er Janvier 1880.

On ne parle bien qu'en chansons. Pour ma part, je regrette Qu'on n'écrit pas en flonflons Ce que dit la gazette.

Les rumeurs et les faits-divers Se produiraient en strophes; Nous pourrions contempler en vers Les moindres catastrophes.

Les gros messieurs, les annonceurs Honoreraient leurs comptes; Puis, la police et les noces Y trouveraient leurs comptes.

La politique a moins d'éclat Lorsqu'en prose on la trime; Comme on aimait un débat Avec sauce à la rime!

Les abonnés liraient entre eux De la vie et des peines; Votre porteur serait heureux Comme au jour des étrennes.

MONTY verrait tout en beau Dans ses plaines fécondes; PAUL PETIT serait sans défaut Dans le meilleur des mondes.

SMITH critiquerait peu ou prou Les beaux-arts, la musique; GÉLINAS lâcherait du coup, L'Opinion Publique.

On ne verrait plus un Passant Sur une seule patte; VENEUX porterait constamment L'habit de diplomate.

BLAIN n'entendrait plus le français; JEAN BARIL voudrait boire, Et SULTZ n'écritait jamais Sur notre ancienne histoire.

Seul, TASSÉ, qui ne change pas, Rirait de nos sottises; Il calcule et mène au compas Toutes ses entreprises.

Je fais des vœux pour qu'un beau jour Le Canada prospère, Et bien des souhaits—qu'à son tour, Chaque abonné peut faire.

Celui qu'en a fait la chanson Ça lui peut trois semaines; Du Canada c'est le garçon, Donnez-lui des étrennes.

LE NOUVEL AN

Les visites ont été nombreuses, hier, et favorisées par une température excellente.

Son Excellence le gouverneur général en a reçu une foule énorme, dans la salle du conseil privé. Le marquis de Lorne sait mettre une bonne grâce parfaite dans la manière dont il accueille chacun et la réception d'hier nous a donné une nouvelle preuve de son affabilité et de sa courtoisie.

Une foule considérable se pressait aussi à l'évêché pour rendre ses hommages à Mgr Duhamel. L'adresse suivante lui a été lue, après la messe de huit heures, par M. le Dr. Valade, président de la société Saint-Jean-Baptiste, en présence d'un très grand nombre de nos compatriotes:

A Sa Grandeur Monseigneur Joseph-Thomas Duhamel, Monseigneur,

Ce premier jour de l'année, 1880, les membres réunis de toutes les sociétés canadiennes-françaises de cette ville sont heureux de saisir cette occasion pour vous exprimer leur profond attachement à la doctrine catholique, leur amour et leur dévouement à leur bien-aimé et digne pasteur, et de déposer à vos pieds l'humble mais ardent témoignage de leur affection et de leur respect pour Votre Grandeur.

Nous venons vers vous, Monseigneur, comme les représentants de plusieurs sociétés différentes, mais qui, toutes sont animées dans leurs actes, d'une même pensée chrétienne, d'un même élan de charité. Le même esprit de foi nous anime; car nous sommes les ouvriers, indignes peut-être, mais dévoués qu'à l'exemple du Seigneur vous avez appelés à travailler à la vigne de l'Évangile. Nous nous plaignons à reconnaître votre as-

torie sur nous et à nous dire toujours prêts à nous conformer à vos sages décisions; et qu'il nous soit permis de dire hautement, sans vouloir blesser votre modestie, que nous avons toujours trouvé en Votre Grandeur un ami véritable, un conseiller éclairé et un pasteur dévoué et plein de sollicitude pour ses fidèles appelé à cœur nos plus chers intérêts.

Vous agréer, Monseigneur, nos meilleurs souhaits pour l'année que nous commençons, et croyez que nous nous réjouirons de voir vos incessants travaux évangéliques produire, à l'avenir comme par le passé, des fruits abondants.

En adressant au ciel des vœux sincères pour la conservation de votre précieuse santé et en vous assurant de notre profond respect et de notre attachement filial et inébranlable à la Chaire de Pierre, nous vous prions, Monseigneur, de bénir nos sociétés, afin qu'elles puissent remplir fidèlement le but qu'elles se proposent, de bénir notre nation, afin qu'elle demeure fidèle aux traditions religieuses et patriotiques de nos ancêtres, de bénir enfin chacun de nous en particulier, afin qu'il demeure fidèle au devoir qui sera ratifié au ciel, nous prions aussi de faire de nos enfants de bons citoyens et de fervents chrétiens.

F. X. VALADE, Président de la société Saint-Jean-Baptiste. A. LAPORTE, Président de l'Institut Canadien-Français. ALEXIS FOY, Président de l'Union Saint-Joseph. GEORGE TARDIEU, Président de la société Saint-Thomé. Président de l'Union Saint-Thomas. R. F. E. GARRETT, Président de la société de secours mutuels des Franco-Canadiens. ROBERT MULLOZ, Président de la société Saint-Vincent de Paul.

Sa Grandeur Mgr Duhamel a répondu dans les termes les plus heureux, insistant fortement sur l'importance, pour les Canadiens, de rester toujours fermement attachés à la cause de la religion et de la patrie. Il a aussi conseillé à toutes les sociétés canadiennes de la ville de rester unies et d'envoyer un aussi grand nombre de représentants que possible à la fête nationale du 24 juin prochain à Québec.

Sir John et Lady MacDonald ont fait, avec la meilleure grâce, les honneurs d'une réception également nombreuse. Chez le premier ministre, chacun est reçu comme un ami de la maison et invité à prendre part à un lunch splendide. Nos compatriotes n'ont pas été oubliés. On a remarqué que Lady MacDonald leur adresse la parole en français et que, parmi les décorations de la salle, se trouvait une inscription française: "Soyez les bienvenus." Les attentions délicates ne sauraient échapper à une population nombreuse. Sir John et sa noble compagnie ne sont pas de ceux qui ignorent cela.

Les salons de lady Tilley, de lady Tupper, de madame Baby, etc., ont aussi regorgé de visiteurs.

Somme toute, la fête du nouvel an s'est passée très agréablement, et nous ne craignons pas de tomber en désuétude la louable coutume de devises en ce jour où pu se convaincre, hier, qu'une appréhension de ce genre n'est rien moins que fondée, du moins pour ce qui concerne Ottawa.

PETITE CHRONIQUE

(Pour le Canada.)

Le jour de l'An, à la réception du gouverneur, je rencontre Charles Amazeul, le premier observateur que lord Lorne étant commandant des forces de terre et de mer, n'a pourtant autour de lui que des aides-de-camp de l'armée de terre.—Alors, selon vous, me répondit notre ami, il faudrait au gouverneur un aide-camp de marine... pour les jours de pluie.

Le nouveau dit jour, c'est le projet d'un monument à notre grand père Adam. Voilà six mille ans que le monde roule et cette pensée de rendre un hommage public au premier homme ne nous fait pas encore présentés à nous. C'est le cas de dire que les anciens sont aisément oubliés. Adam, que personne de nous n'a connu, mais dont nous avons beaucoup entendu parler, mérite plus d'égards que nous ne lui en faisons généralement. Il a fait plus que nous pour le plus grand d'entre nous qui, soit dit en passant, ne sommes que des garnements. Cependant, il reste assez de cœurs sensibles dans la famille pour verser à la bourse de la reconnaissance et de la piété filiale une somme assez ronde. Montrons-nous bons fils en cette occasion unique. C'est une fois pour toute, à moins que le tour de la mère Eve ne se présente.

Hier, me rendant à la haute-ville dans un char urbain, je me trouvais à côté d'un employé du gouvernement et ce char se venait de lire le Citizen je le lui passai. Il me remercia et mit le journal dans sa poche. —Vous ne lisez donc pas maintenant? lui demandai-je. —Ah! saperlotte, non! s'écria-t-il, je n'aurais plus rien à lire de la journée.

Deux femmes causaient à la porte de nos bureaux. L'une dit: —Parait que la petite règne en ville. —Oui, dit l'autre, mais je ne le carins pas, je l'ai vu. —La grosse pécote? —Non, la petite maxime.

J. R. J. DEVLIN

—Un pasteur protestant, M. Bon, et sa femme, ont été invités à Léon (Espagne), dans le but de fonder une communauté protestante, viennent de faire abjuration publique du protestantisme en présence de Mgr Fernandez de Castro, évêque de Léon, et d'une nombreuse assistance.

Pendant que l'on était à creuser un puits, à 12 milles au nord-est d'Emerson, dans la province de Manitoba, à environ 60 milles de Winnipeg, l'on a frappé à 25 pieds du sol une mine de charbon très dure qui promet beaucoup. Le gouvernement fédéral en a été immédiatement informé. Cette découverte est due à un colon du nom de Knight.

COMMUNICATION

M. le Rédacteur, M. le Dr Robillard qui désire obtenir la charge d'officier de santé de cette ville, s'efforce de faire croire à son importance et à sa sollicitude pour le public en démontrant, par une correspondance, combien il est indigné, scandalisé même de la prétendue indifférence d'un de ses confrères, qu'il ne craint pas d'appeler un traître vis-à-vis la société.

D'abord, M. le Dr Robillard a-t-il pris des informations auprès de ce médecin pour savoir s'il avait raison de l'attaquer d'une manière aussi violente qu'injuste? Non, le confrère ne pêche pas par délicatesse, c'est le moindre de ses défauts, et il trouve bienséant de vouer à la vindicte publique le misérable messager de la mort, comme il veut bien l'appeler. Pour dissiper la fâcheuse impression qui pourrait être résultée de la méchante insinuation du Dr Robillard, je dirai d'abord que, selon mon habitude, je n'ai vu les enfants variés qu'une seule fois, il y a trois semaines, lors du début de la maladie, et je suis plusieurs médecins qui ont agité tout le monde, et qui ont cherché lui que ses enfants souffraient de la petite vérole. Si toutes mes recommandations n'ont pas été suivies à la lettre, je n'en suis pas responsable.

Maintenant, quant au fait d'avoir été bureau de santé, à moins d'être donné d'une tendre et vertueuse sollicitude comme le Dr Robillard, je n'ai jamais senti la nécessité de me rendre auprès de lui pour l'informer de tous les cas de petite vérole qui se présentent chaque jour dans ma pratique; je suis plusieurs médecins qui ont agité, ainsi, d'autant moins que je n'ai jamais cru que l'affiche posée dans les fenêtres, "moyen unique employé jusqu'à présent par le bureau de santé," pouvait être d'une grande efficacité pour empêcher la propagation de la maladie. Pourquoi, et le demandant à M. le Dr Robillard qui est médecin de l'hôpital et qui, aujourd'hui, intéressé, pose en sauveur public, pourquoi, dis-je, n'a-t-on pas depuis longtemps fait disparaître de la ville pour les placer hors des limites, les hôpitaux des variolés, et de la première et véritable source de la contagion? Les familles qui demeurent aux environs de ces hôpitaux et qui ont été si péniblement éprouvées peuvent prouver mes assertions. Non, on s'est borné à placer les maisons, et le fléau a-t-il diminué? Évidemment non! mais l'officier de santé en perspective qui pour faire valoir son utilité, prend pour moyen d'arriver le dénigrement d'un confrère, vous dira probablement que c'est ma faute. Que vous lez-vous, je suis doué d'un si mauvais cœur, de si mauvaises dispositions naturelles, en un mot, je me réjouis de voir des familles ravagées par cette pénible maladie.

M. le Dr Robillard nous dit, en terminant, qu'il espère que bientôt le bureau de santé sera constitué de façon à pouvoir prévenir la répétition de pareils actes de la part de ses confrères. Naturellement il faut que le Dr soit là, c'est patent, car sans cela "point de réformes, point de mesures efficaces," et j'ajouterais que, pour être conséquent avec lui-même, il ne devra plus à l'avenir s'occuper de maladies des yeux, des oreilles et autres, car un officier de santé qui parcourt tous les jours les maisons de malades et traite nécessairement ceux-ci, car c'est son devoir, ne peut voir ou traiter à son bureau, d'autres maladies sans s'exposer à les leur communiquer; je dirai plus, il doit être, selon lui, un sujet d'horreur pour tous ceux qui l'approchent.

J'ai l'honneur d'être, Votre bien dévoué, Ce MÉDECIN.

Ottawa, le 2 janvier, 1880.

LISTE DES PRIX

C. S. Shaw & Cie., DES PRESENTS

JOUR DE L'AN.

Services à Dîner en Forcé... \$8.00 à \$15.00
Services à Dîner en P. de C. 20.00 75.00
Thé " " " 3.50 15.00
Dessert " " " 10.00 12.00
" en Majolique 8.00
" de Lorne... 10.00
" de Télé-Fête... 4.50
à Thé pour 5 heures. 5.00 10.00

Tasses et Soucoupes pour A-D.
Jolis Services de Chambre à
Coucher " " " 4.00 18.00
Lampes de Table, en Bronze... 1.00 10.00
" " " " " 1.50 7.50
" pour le Dîner... 1.00 6.00
" de Salon... 1.50 25.00
" pour Chambre à Coucher... 25 4.00
de Bibliothèque... 1.00 6.00
Chandeliers de 3, 4 et 5 lumières... 1.50 3.50
Pots à Fleur de goût en P. \$1.50 à 3.50
Vases de goût en P. 50 cts à \$12 par paire.
Jolis Plaqués en Argent... \$2 à 10.00
Serrures en Cristal... 3.00
Magnifiques Services de Toilette... 1 6.00
Ustensiles de Goût, Services complets... 1.50 à 5.

Très belles
Statues en Majolique... 50c à \$3
Crachoirs en Majolique... 75c
" en Porcelaine... \$1 à 1.50
Tasses et Soucoupes à Thé Haricots... 20c à \$1
Couches au glazé... \$6 par paire.
Cafetières en Verre Coupé et Gravé... \$1 à \$6.00
Verre à Vin
Gobelets " " " 1.25 à 7.50
Statues en Marbre de Paris... Joli Assortiment.

Assortiment complet de Verrerie de Table.
Porcelaine Plaquée (nouvelle)... \$2.00 à \$3.00
Petits Services à Thé pour les enfants... A tout prix
Tasses et Soucoupes pour Mous-tache... \$1.00
Services de goût pour Fumeurs... \$1.00 à 2.50

C. S. Shaw & Cie IMPORTATEURS

63 rue Sparks.

Williams' Singer

LA MEILLEURE MACHINE A COUDRE DU MONDE.

N'a pas son égale pour le fini, la durée et l'étendue de l'ouvrage fait.

2000

MAINTENANT EN USAGE A OTTAWA.

Aucun autre MOULIN ne donne autant de satisfaction.

THOMAS MAY, Agent général pour Ottawa.

BUREAU PRINCIPAL: 210 Rue Sparks, SUCCURSALE: 284, RUE DALHOUSIE, Ottawa, 25 nov., 1879 6m.

Avis de Déménagement

THOMAS BIRKETT

A transporté son magasin au coin des rues RIDEAU et WILLIAM, à sept portes de son ancien établissement.

Ayant plus de facilités pour son commerce, il peut offrir à ses anciens et nouveaux clients, tous les avantages dans l'achat de leurs marchandises.

Rappelez-vous de l'adresse: NOUVEAU Bâtiment en Brique

RIDEAU et WILLIAM, Vis-à-vis LA THÉRIÈRE (TRA POT)

Soumissions pour l'érection d'une clôture, etc., etc.

AUX ENTREPRENEURS.

Le Club des Courses d'Hiver, (The Ottawa Winter Trotting Club), reconva, jusqu'au 5 JANVIER à 8 hrs. p.m., des soumissions pour l'érection d'une clôture en planche, de 12 pieds de haut, autour leur champ de course d'un demi mille, sur la rivière Ottawa, entre le chantier de M. McEae et les moulins de Gilmore.

Le liges de la clôture est ballée. Les soumissions devront indiquer le prix de la clôture livrée au club, ou bien les soumissionnaires pourront avoir la clôture et le champ de course pendant l'hiver, le club les ayant pour les courses qui auront lieu les 11, 12, 13 et 14 février.

W. O. MCKAY, (18 rue Murray), Secrétaire.

Ottawa, 27 décembre, 1879.